

ELECTIONS 2025 DE LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE



ELECTION DES DELEGUES CANTONAUX du <u>2^{ème} COLLEGE</u> DECLARATION <u>COLLECTIVE</u> DE CANDIDATURE

Articles R. 723-45 et R. 723-47 du Code rural et de la pêche maritime

Important:

La déclaration collective doit obligatoirement être accompagnée des déclarations individuelles et de la copie d'une pièce d'identité de chaque candidat.

REMPLISSEZ CE FORMULAIRE EN LETTRES MAJUSCULES A L'AIDE DE LA NOTICE JOINTE

APPELLATION DE LA LISTE :				
M. □ Mme □	☐ (cochez la m	nention utile) Nom de famille (n	om de naissance) :	
Nom d'usage (s'il y a lieu / exem	:ple : nom du co	onjoint ou de la conjointe)	Prénoms :	
Numéro de té	eléphone :	шшшш	Ш	
Adresse élect	tronique :		@	
délégués c Sociale Agr dans le(s) car (en cas de regro	antonaux icole nton(s) de upement de c	du 2 ^{ème} collège à l' <i>l</i>	e déposer les candidatures de Assemblée Générale de con, indiquez les cantons concernés), c nitif, sont les suivants :	la Caisse de Mutualité
Numéro de présentation	M. / Mme	Nom de famille (de naissance)	Nom d'usage (s'il y a lieu / exemple : nom du conjoint ou de la conjointe)	Prénoms
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
Fait à SIGNATURE DU MANDATAIRE				NDATAIRE
l e	àà	(heure)		

Les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées dans le cadre des élections des délégués cantonaux MSA 2025. Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification auprès de votre Caisse de MSA. Pour plus d'informations, voir https://www.msa.fr/lfp/web/msa/informatique-et-libertes